

COMMUNE DE CAURO

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2023 A 17H00

Nombre de membres en exercice : 14

Présents : 10

Absents : 4

dont représentés : 3

L'an deux mil vingt-trois, le huit avril à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la Commune de Cauro étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Pascal LECCIA.

Suffrages exprimés : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

Présents :

Pascal LECCIA, Paul BERNARDI, Marina EVANGELISTI, Camille ROSSI, Marie-Françoise MASSEI, Antoine ANTONA, Elodie MARSILJ-PELLICCIA, Patrick RINIERI, Hélène AUBRY, Simon FIDELI

Date de la convocation :

3 avril 2023

Absents :

Lucette AMARO-CAPITAO (procuration à Pascal LECCIA), Barbara CASINI, Fabienne PERALDI (procuration à Marie-Françoise MASSEI), Raphaël PIERRE-BIANCHETTI (procuration à Paul BERNARDI)

Délibération affichée en mairie

le : 19 avril 2023

Secrétaire de séance : Paul BERNARDI

Télétransmission au contrôle de

légalité le : 19 avril 2023

Accusé réception reçu

le :

Délibération n°002-010-2023 : Vote du budget primitif 2023 (M49)

Le budget primitif 2023 de la M49 se décompose de la manière suivante :

EXPLOITATION		
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET 390 382,00	 343 129,80
	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE	99 048,20
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION	390 382,00 442 178,00

COMMUNE DE CAURO

INVESTISSEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	7 112,93	6 382,20
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	21 844,97	11 915,44
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		77 611,36
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	92 974,00	95 909,00
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET	483 356,00	538 087,00

Les deux sections sont donc en suréquilibre.

Ayant entendu l'exposé du Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le budget primitif 2023 tel que présenté (M49)

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme

Le Maire,

Pascal LECCIA



Le MAIRE
Pascal LECCIA